

**ADTRAN 434RG**
2 POTS/4 GigE RF/MoCA
with Dual Band WiFiIssue Date: March 2016
Product P/N: 61287782F1-17B
Document P/N: 1287782F1**English****⚠ WARNING**

- Read all warnings and cautions before installing or servicing this equipment.
- Refer to the national, state and local electrical codes for the requirements for power and grounding wiring methods.

⚠ CAUTION

- This product contains a Class 1 Laser module that complies with 21 CFR 1040.10 and 1040.11 and IEC 60825-1 and -2.
- Use of controls or adjustments or performance of procedures other than those specified herein may result in hazardous radiation exposure.

⚠ CAUTION

- Electrostatic Discharge (ESD) can damage electronic modules. When handling modules, wear an antistatic discharge wrist strap to prevent damage to electronic components. Place modules in antistatic packing material when transporting or storing. When working on modules, always place them on an approved antistatic mat that is electrically grounded.
- This equipment contains no parts that can be serviced by the user.

NOTE

- Changes or modifications not expressly approved by ADTRAN could void the user's authority to operate this equipment.
- This device has been certified for use in Canada under Industry Canada (IC) Radio Standards Specification (RSS) RSS-247 and RSS-Gen. This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003. This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:
 1. This device may not cause interference, and
 2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
- The worst-case tilt angle(s) necessary to remain compliant with the equivalent isotropically radiated power (EIRP) elevation mask requirement set forth in Section 6.2.2(3) shall be clearly indicated.

Français**⚠ AVERTISSEMENT**

- Lisez tous les avertissements et mises en garde avant l'installation de cet équipement ou la réalisation de toute opération de maintenance.
- Consultez les normes nationales, régionales et locales sur les installations électriques pour connaître les exigences en matière de câblage pour l'alimentation et la mise à la terre.

⚠ ATTENTION

- Ce produit contient un module laser de classe 1 qui est conforme à la norme 21 CFR 1040.10 et 1040.11 et IEC 60825-1 et -2.
- L'utilisation de commandes, de réglages ou de procédures autres que celles spécifiées ici peut entraîner une exposition à des rayonnements dangereux.

⚠ ATTENTION

- L'ESD (décharge électrostatique) peut endommager les modules électroniques. Lors de la manipulation des modules, portez un bracelet de décharge antistatique pour éviter d'endommager les composants électroniques. Placez les modules dans un emballage antistatique lors du transport ou du stockage. Lorsque vous travaillez sur les modules, placez-les toujours sur un tapis antistatique certifié muni d'un branchement de mise à la terre.
- Il n'existe aucune pièce pouvant être réparée par l'utilisateur à l'intérieur de cet équipement.

REMARQUE

- Les changements ou modifications non expressément approuvés par ADTRAN pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur d'utiliser cet équipement.
- Cet appareil a été certifié pour une utilisation au Canada en vertu d'Industrie Canada (IC) les normes radioélectriques (RSS) RSS - 247 et RSS - Gen. Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme ICES -003 du Canada. Cet appareil est conforme avec Industrie Canada exempts de licence standard RSS (s). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:
 1. Cet appareil ne peut pas provoquer d'interférences et
 2. Ce dispositif doit accepter toute interférence, y compris les interférences qui peuvent entraîner un mauvais fonctionnement de l'appareil.
- Le pire cas d'angle d'inclinaison nécessaire pour rester conforme à la limite puissance isotrope rayonnée (EIRP) du masque, énoncées dans la section 6.2.2 (3), doit être clairement indiqué.

English

- This radio transmitter (IC: 2250A-434RG) has been approved by Industry Canada to operate with the antenna types listed below with the maximum permissible gain and required antenna impedance for each antenna type indicated. Antenna types not included in this list, having a gain greater than the maximum gain indicated for that type, are strictly prohibited for use with this device.
- Dynamic Frequency Selection (DFS) for devices operating in the bands 5250 - 5350 MHz, 5470 - 5600 MHz and 5650 - 5725 MHz.
- The device for the band 5150-5250 MHz is only for indoor usage to reduce potential for harmful interference to co-channel mobile satellite systems.
- Users should also be advised that high-power radars are allocated as primary users (i.e. priority users) of the bands 5250-5350 MHz and 5650-5850 MHz and that these radars could cause interference and/or damage to LE-LAN devices.
- The maximum antenna gain permitted for devices in the bands 5250-5350 MHz and 5470-5725 MHz shall be such that the equipment still complies with the equivalent isotropically radiated power (EIRP) limit.
- The maximum antenna gain permitted for devices in the band 5725-5850 MHz shall be such that the equipment still complies with the e.i.r.p. limits specified for point-to-point and non-point-to-point operation as appropriate.
- This product is designed to operate with a nominal operating voltage of 12 VDC.
- The product contains a power adapter, which operates from a main power source input of 100 - 240 V, 50/60 Hz, with a nominal output of 12 VDC.
- The RJ-45 jacks are not used for telephone line connection.
- Do not use this product near water, for example a wet basement or near a swimming pool.
- Avoid using this product (other than a cordless type) during an electrical storm. There may be a remote risk of electric shock from lightning.
- Always disconnect all telephone lines from the wall outlet before servicing or disassembling this product.
- Do not use this product outside, and make sure all connections are indoors. There may be a remote risk of electrical shock from lightning.
- Refer to Section 820-93 of the National Electric Code for grounding and, in particular, specific Coaxial Cable shield connections to grounding the system of the building. Install this product as close to the entry point of the building as possible.
- This product complies with FDA standards for laser products except for deviations pursuant to Laser Notice No. 50, dated June 24, 2007.

Français

- Le présent émetteur radio (IC: 2250A-434RG) a été approuvé par Industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne énumérés ci-dessous et ayant un gain admissible maximal et l'impédance requise pour chaque type d'antenne. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, ou dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.
- Sélection dynamique de fréquences (DFS) pour les dispositifs fonctionnant dans les bandes 5250-5350 MHz, 5470-5600 MHz et 5650-5725 MHz.
- Les dispositifs fonctionnant dans la bande 5150-5250 MHz sont réservés uniquement pour une utilisation à l'intérieur afin de réduire les risques de brouillage préjudiciable aux systèmes de satellites mobiles utilisant les mêmes canaux.
- De plus, les utilisateurs devraient aussi être avisés que les utilisateurs de radars de haute puissance sont désignés utilisateurs principaux (c.-à-d., qu'ils ont la priorité) pour les bandes 5250-5350 MHz et 5650-5850 MHz et que ces radars pourraient causer du brouillage et/ou des dommages aux dispositifs LAN-EL.
- Le gain d'antenne maximal autorisé pour les appareils dans les bandes 5250-5350 MHz et 5470-5725 MHz doit être telle que l'équipement satisfait encore aux puissance isotrope rayonnée équivalente (PIRE).
- Le gain maximal d'antenne permis (pour les dispositifs utilisant la bande 5725-5850 MHz) doit se conformer à la limite de p.i.r.e. spécifiée pour l'exploitation point à point et non point à point, selon le cas.
- Ce produit est conçu pour fonctionner avec une tension de fonctionnement nominale de 12 VDC.
- Le produit contient un adaptateur d'alimentation, qui fonctionne à partir d'une entrée principale source d'alimentation de 100 - 240 V, 50/60 Hz, avec une puissance nominale de 12 VDC.
- Les prises RJ-45 ne sont pas utilisés pour la connexion de la ligne téléphonique.
- Ne pas utiliser ce produit près de l'eau, par exemple un sous-sol humide ou près d'une piscine.
- Évitez d'utiliser ce produit (autre qu'un type sans fil) pendant un orage. Il peut y avoir un risque de choc électrique de la foudre.
- Toujours débrancher toutes les lignes téléphoniques de la prise murale avant de réparer ou de démonter ce produit.
- Ne pas utiliser ce produit en dehors, et assurez-vous que toutes les connexions sont à l'intérieur. Il peut y avoir un risque de choc électrique causé par la foudre.
- Reportez-vous à la section 820-93 du Code national de l'électricité pour la mise à la terre et, en particulier, les connexions spécifiques de blindage câble coaxial à terre le système de l'immeuble. Installez ce produit au plus près du point de l'immeuble que possible de l'entrée.
- Ce produit est conforme aux normes de la FDA pour les produits laser excepté pour les dérogations conformément à l'avis Laser No. 50, daté du 24 Juin 2007.

English

This device complies with Part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference.
 2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
- To satisfy RF Exposure requirements for mobile and base station transmission devices, a separation distance of 22 cm or more should be maintained between the antenna of this device and persons during operation. To ensure compliance, operation at closer than this distance is not recommended. The antenna(s) used for this transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.
 - This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
 - ◆ Reorient or relocate the receiving antenna
 - ◆ Increase the separation between the equipment and receiver
 - ◆ Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected
 - ◆ Consult the dealer or experienced radio/TV technician for help

Français

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:

1. Ce dispositif ne peut causer des interférences nuisibles.
 2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement indésirable.
- Pour satisfaire aux exigences d'exposition RF pour les appareils de transmission mobiles et stations de base, une distance de séparation de 22 cm ou plus doit être maintenue entre l'antenne de cet appareil et des personnes en cours de fonctionnement. Pour assurer la conformité, un fonctionnement à distance inférieure à celle est pas recommandée. L'antenne (s) utilisé pour cet émetteur ne doit pas être co-localisées ou opérant en conjonction avec tout autre antenne ou transmetteur.
 - Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites d'un dispositif numérique de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence et, si non installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences dans les communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en allumant et éteignant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes:
 - ◆ Réorienter ou déplacer l'antenne de réception
 - ◆ Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur
 - ◆ Brancher l'équipement dans une prise sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché
 - ◆ Consulter le revendeur ou technicien radio/TV expérimenté pour de l'aide



DRAFT

